

La Lettre de parly2

Joyeux Noël
et meilleurs vœux
pour 2012

Dossier
du mois :
Renouvellement
du contrat de
chauffage

Actualités :

- Inauguration
de la première
tranche de
travaux du Centre
Commercial
- Bilan des
assemblées
générales
secondaires
- Site internet



OFFRE 0 - 17 ANS

HAPPY* ÉPARGNE



OFFREZ-LEUR UN CADEAU QUI COMPTE DOUBLE

Un produit d'épargne
souscrit avec
versements programmés =  +  Offres
soumises
à conditions **

Pour profiter de cette offre, rendez-vous dans l'une de vos
Agences Société Générale du Chesnay et de son agglomération.

DEVELOPPONS ENSEMBLE

L'ESPRIT D'ÉQUIPE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

*Joyeuse. **Offres soumises à conditions : offres cumulables entre elles dans la limite de 40 € maximum par enfant (à partir de deux produits d'épargne avec versements réguliers souscrits) et d'un jeu maximum par enfant, quel que soit le nombre de produits souscrits, mais non cumulables avec toute autre offre Société Générale, réservées aux mineurs clients de la Société Générale, valables du 01/11/2011 au 31/01/2012, dans l'une des agences Société Générale du Chesnay et de son agglomération, sous réserve de l'acceptation de votre dossier par l'Agence : 20 € offerts à l'ouverture simultanée (ou au transfert) d'un Livret A et du service d'épargne programmée DECLIC Régulier (service gratuit de virements automatiques du compte bancaire sur le livret d'épargne à partir de 15 € par mois ou trimestre), versés à l'ouverture effective du Livret et du DECLIC. 20 € offerts à l'ouverture simultanée (ou transfert) d'un Livret Jeune pour les 12-17 ans et du service d'épargne programmée DECLIC Régulier, versés à l'ouverture effective du Livret et du DECLIC. 20 € offerts à l'ouverture (ou au transfert) d'un Plan Épargne Logement ; les 20 € seront versés début février 2012 sur le compte bancaire alimentant le PEL. 20 € offerts à l'ouverture d'un contrat d'assurance vie Erable Evolutions gestion Junior accompagnée de versements programmés d'un minimum de 25 € par mois ; les 20 € seront versés début février 2012 sur le compte bancaire alimentant l'assurance vie. Erable Evolution Gestion Junior, formule du contrat Sogévie, est un contrat d'assurance collective sur la vie de Sogécap, compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation régie par le Code des assurances. Ce contrat est présenté par la Société Générale dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'intermédiaires en assurance (immatriculation à l'ORIAS n° 07 022 493). Autorité chargée du contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout 75009 PARIS. Présence du représentant légal obligatoire. Voir conditions relatives aux produits concernés et aux offres en Agence. Société Générale, S.A. au capital de 970 099 988, 75 EUR - 552 120 222 RCS PARIS, Siège social 29, bd Haussmann, 75009 PARIS - 11/11. - © Gettyimages - FRED & FARID

1. Dossier du mois : Renouvellement du contrat de chauffage

- Le chauffage à Parly2,
 comment cela fonctionne t'il ? 4
- Campagne d'équilibrage 5
- Renouvellement du contrat 5
- Petit lexique énergétique 7

2. Actualités

- Inauguration de la première
 tranche des travaux du
 Centre Commercial 8
- Bilan des assemblées générales
 secondaires 8
- Changement des fenêtres
 et baies vitrées 9
- Réfection de la voirie 10
- Rénovation du site Internet 10
- « si Parly m'était conté... » :
 Le livre 11
- Club Ars 15

3. Flash

- Andrée L'Huillier, une artiste
 parlysienne 12

4. Brèves

- Billet d'humeur 13
- Incendie - résidence
 Saint-Augustin 13
- Protection contre l'incendie –
 les détecteurs de fumée 13
- Sécurité en cas de neige 14
- Mise en conformité
 des ascenseurs 14
- Vos intendants 14

La lettre de Parly2 N°72

Editeur : Association Parly.com
 Local postal 376 – 78158 Le Chesnay cedex
 Téléphone : 01 39 55 31 11
 Email : parlycom@parly2.com – site web : www.parly2.com

Responsable de la publication :

P. Chapotot, Directeur de la Rédaction

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

P. Chapotot, C. Castellani, B. Labelle, F. Leridon, D. Progetti, L. Sauvé, C. Rich, M. Texier, E. Marchand,
 Photos : Club Ars, F. Leridon, E. Marchand, Centre Commercial Parly2
 Crédits photos : Shutterstock
 Publicités : SESINI & LONGHY / CPH IMMOBILIER / CULINELLE / OPTIC 2000 / SOCIETE GENERALE / LOGGIARAMA

Conseil, conception graphique et mise en page :

MARKETING TACTICS - 01 69 86 15 28

Imprimerie Actuel Graphic

Ce document est imprimé sur Satimat Green 135g, certifié FSC



www.parly2.com

Des dossiers en chantier

Une année s'achève. C'est toujours un moment privilégié pour dresser un bilan des activités au sein de notre copropriété. Malgré la crise économique, il nous faut poursuivre les dossiers engagés et nous projeter sur ceux que nous devons traiter en 2012.

Le dossier majeur est bien sûr celui des économies d'énergie qui a représenté, à lui seul, une somme très importante de travail. Cette démarche est engagée depuis près de quatre ans. Les tous premiers résultats sur l'amélioration de notre réseau de chaleur sont très encourageants. Sur l'éco-station de la résidence ODEON, le gain estimé est de 5 à 7 % de thermies économisées et le sentiment de confort ressenti par les copropriétaires de cette résidence sont les premiers éléments tangibles. En ce qui concerne les travaux d'isolation de votre appartement, l'Assemblée Générale de la copropriété a arrêté en juin 2011, des préconisations et types de matériaux pour les copropriétaires qui envisageraient de remplacer une huisserie ou une baie vitrée. Avant tout travaux, je vous invite à prendre contact avec le syndic ou le gérant de votre résidence qui pourra vous renseigner et vous accompagner dans votre démarche. Tant que les décrets d'application du Grenelle de l'environnement ne seront pas publiés, notre démarche collective au sein des résidences ne peut être engagée.

Votée également lors de notre dernière Assemblée Générale, la réfection des voiries et des parkings s'engagera en 2012 et 2013. Elle contribuera à la valorisation de nos résidences.

Pour votre confort, de nombreux autres chantiers se poursuivront comme ceux de la mise en conformité de nos ascenseurs ou bien encore de l'arrivée de la fibre optique.

Parallèlement, d'autres chantiers moins visibles actuellement mais tout aussi importants, sont conduits par des groupes de travail composés essentiellement de copropriétaires bénévoles : le renouvellement du dossier accueil, la rénovation de notre site internet ou l'important dossier de renouvellement de notre contrat de chauffage (voir l'article dans ce numéro).

Au dernier trimestre 2012, lors des prochaines assemblées de vos résidences, vous devrez procéder au renouvellement des membres de votre conseil secondaire. Que ceux qui veulent consacrer un peu de temps à la gestion de leur patrimoine et prendre le relais de ceux qui ont beaucoup donné, soient les bienvenus. Le goût du travail en équipe et la recherche de l'intérêt général de la copropriété sont les seules motivations requises pour contribuer à ce travail indispensable au bon fonctionnement de notre copropriété.

Profitez des fêtes de fin d'année pour vous procurer ou offrir le livre de Parly2 « si Parly m'était conté ... épopée d'une ville à la campagne », disponible à la FNAC de Parly2 ou à la librairie « Au bain d'encre », rue Pottier au Chesnay.

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous

Patrick Chapotot

Président du Conseil Syndical Principal



Le chauffage a parly2

Comment cela fonctionne-t'il ?

Voici un rappel pour les nouveaux Parlysiens des points essentiels de notre installation.

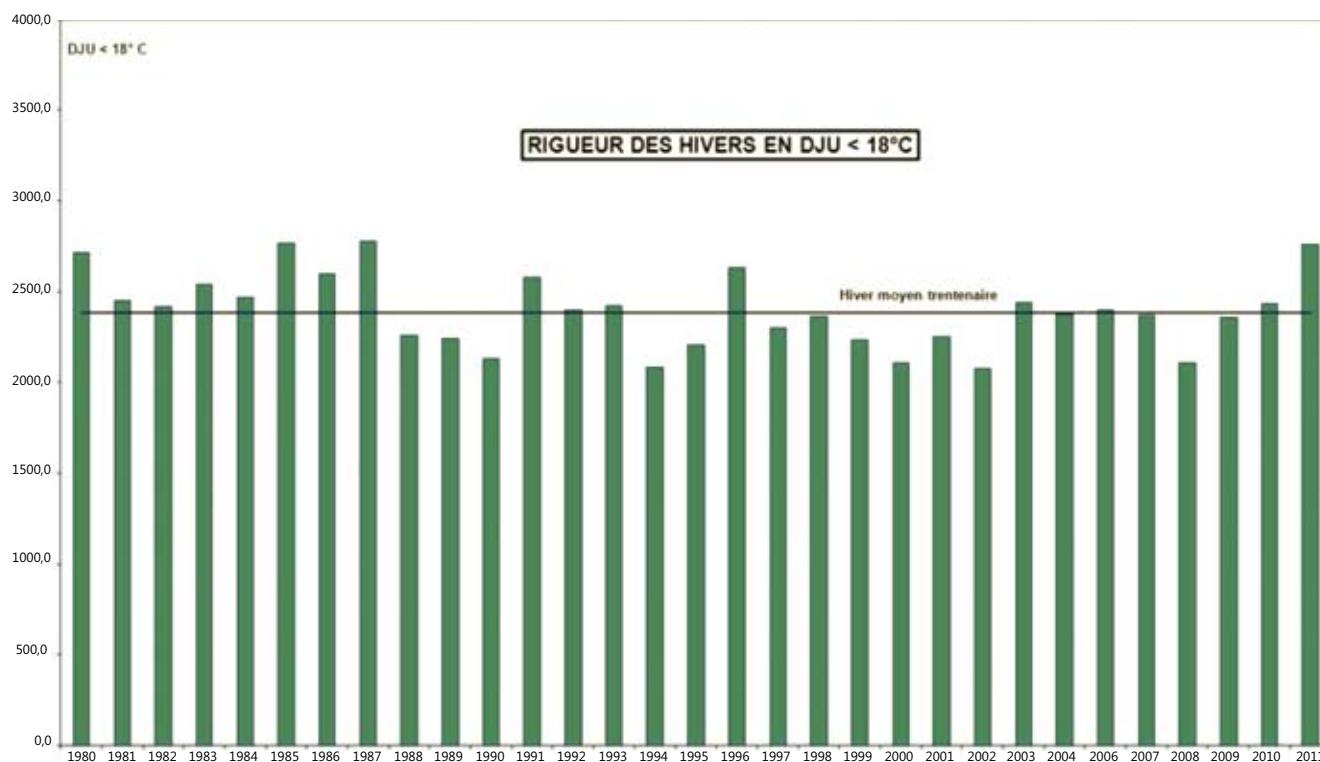
Il s'agit d'un chauffage de type urbain, c'est-à-dire qu'une chaufferie centrale génère de l'énergie chaleur sous forme d'une eau surpressée pouvant atteindre 180°C. Cette énergie est véhiculée dans

l'ensemble de Parly2 par un circuit de canalisations enterrées qui alimente 30 sous-stations. Chacune comprend un échangeur qui récupère l'énergie du réseau primaire et la distribue, d'une part au circuit d'eau chaude des ballons ECS* et, d'autre part, au réseau de chauffage des bâtiments. En période hivernale, ces sous-stations fournissent et contrôlent le débit d'eau chaude des "grilles de sol" (sorte de radiateur enfoui dans le béton des sols et planchers de bâtiments).

La chaufferie principale comprend 3 chaudières gaz classiques (deux de 29 et une de 17 mégawatts). Ces chaudières sont complétées par un ensemble de cogénération comprenant une Turbine A Gaz (TAG) dont la puissance mécanique sur l'arbre entraîne un alternateur qui produit de l'électricité revendue à EDF et dont les gaz d'échappement, récupérés par un échangeur, réchauffent l'eau du circuit primaire.

PRIX H.T.DU COMBUSTIBLE (par MWh th) - ABONNEMENT							
Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne
JANVIER	27,05	24,64	29,78	31,33	27,38	31,4	20,52
FEVRIER	27,05	24,64	29,78	31,33	27,38	31,4	20,41
MARS	27,05	24,64	29,78	31,33	27,38	31,4	20,6
AVRIL	26,16	23,01	31,98	21,68	28,79	32,09	20,33
MAI	26,16	23,01	31,98	21,68	28,79	32,09	21,15
JUIN	26,16	23,01	31,98	21,68	28,79	32,09	22,62
JUILLET	27,49	24,74	35,55	23,02	31,93	38,38	24,09
AOUT	27,49	24,74	35,55	23,02	31,93	38,38	25,49
SEPTEMBRE	27,49	24,74	35,55	23,02	31,93	38,38	23,07
OCTOBRE	27,49	26,89	39,77	26,69	31,93	38,05	22
NOVEMBRE	27,49	26,89	39,77	26,69	31,93	38,05	21,71
DECEMBRE	27,49	26,89	39,77	26,69	31,93	38,05	21,58
Moyenne pondérée	27,05	25,28	34,34	27,85	29,53	32,95	21,98

Source Parly2



Cette installation de type chauffage urbain, nécessite une conduite précise, des réglages, de l'entretien, des réparations. Ces missions sont confiées à une société pour une durée généralement de 9 à 12 ans, durée du contrat actuel, qui a commencé en 2001 et se finira en février 2013.

Ce contrat qui lie Parly2 à son chauffagiste COFELY comprend principalement 3 parties :

- **P1** : le coût de l'énergie consommée (gaz + l'électricité nécessaire pour les pompes, la régulation, les automatismes de la chaufferie principale et des 30 sous-stations)
- **P2** : la main d'œuvre pour la conduite et les interventions sur notre installation ; l'équipe COFELY Parly2 est constituée de 8 personnes à plein temps
- **P3** : une garantie totale qui couvre le prix des pièces d'usure remplacées pendant la durée du contrat

Les P2 et P3 sont des frais fixes indexés chaque année au coût de la vie, en fonction d'indices publiés par l'INSEE.

Le P1 est très majoritairement constitué par l'achat du gaz. Cette partie varie en fonction de la rigueur des hivers pour le chauffage et de la consommation d'ECS.

Chaufferie principale : une des 3 chaudières



Comment acheter ce gaz ?

- Par l'achat direct à Gaz De France au tarif régulé industriel STS
- Au tarif dérégulé via notre chauffagiste
- Sur le marché libre des matières premières

Ce sont principalement ces 3 solutions qui seront analysées afin de choisir la meilleure d'entre elles pour les 12 années à venir, suivant une orientation "prise de risque" ou, à l'opposé, une gestion "en bon père de famille".

Chauffage : campagne d'équilibrage

Une grande campagne d'équilibrage du réseau de chauffage a été réalisée. Un premier enseignement peut déjà être tiré. Les débits équilibrés dans les grilles de chauffage qui devraient apporter les mêmes températures à tous, montrent quelquefois de grandes disparités en fonction des travaux de modification importants réalisés dans certains appartements (principalement : faux plafond, sol surélevé, baies vitrées de loggia démontées).

En effet, certains copropriétaires recouvrent la dalle chauffante du plancher de revêtements de plus en plus épais qui "étouffent" le radiateur du sol, retirent les fenêtres des loggias balcons et vont même, dans certains cas, jusqu'à reconstruire un plancher dans leur salon, surélevé d'une dizaine de centimètres, afin d'éviter la marche de la loggia. Le plafond d'une partie de ce nouveau salon se trouve quelquefois être directement la dalle de béton du balcon supérieur qui reste ouvert. D'autres copropriétaires, au contraire, n'ont pas attendu le programme général d'isolation et sont déjà équipés de double vitrage et de calfeutrements maximum.

Ceci a pour effet que, dans un même bâtiment, il a été observé une différence de 7° (18°C et 25°C). Entre ces cas extrêmes, l'appartement bien isolé doit vivre baies ouvertes pour ne pas avoir trop chaud, l'appartement au plancher modifié et baies démontées n'est qu'à 18°C, bien que l'apport en énergie dans ces 2 appartements soit tout à fait identique. Les réclamations de certains copropriétaires restent vaines, car les équilibrages ne pourront

jamais rattraper de tels écarts ; il appartient à chacun de prendre en considération le problème du chauffage lorsqu'il envisage des modifications importantes de son appartement.

Renouvellement du contrat de chauffage

Aujourd'hui, Parly2 fonctionne avec un contrat de chauffage dont le titulaire est la société COFELY. Le contrat prévoit :

- L'achat du gaz et la transformation en chaleur
- Le personnel pour conduire, entretenir et réparer l'ensemble de l'installation chauffage et ECS
- L'assistance technique et la gestion des évolutions en fonction de la réglementation

COFELY achète le gaz, vend l'électricité produite à EDF et vend à la copropriété de Parly2 l'énergie chaleur. COFELY tient compte bien sûr dans le prix de vente de l'énergie chaleur à Parly2 des fluctuations trimestrielles du prix d'achat du gaz industriel et de la vente d'électricité à EDF.

Ensemble de cogénération TAG + alternateur



De toutes les copropriétés et réseaux urbains, Parly2 se distingue par son

Le chauffage a parly2 (suite) :

prix d'achat de l'énergie le plus bas. Cette situation est la conséquence d'un bon contrat, d'une installation à haut rendement et de la cogénération (TAG).

LA TAG



En septembre 2010, la copropriété s'est dotée d'une commission à cet effet et a lancé un appel d'offres afin de retenir le meilleur cabinet conseil en énergie qui aura la charge de rédiger et analyser l'appel d'offres pour le nouveau contrat de chauffage.

Les principaux enjeux du nouveau contrat jusqu'en 2025 portent sur :

- L'évolution du prix du gaz et l'approvisionnement aux meilleures conditions
- L'évolution de la fiscalité sur les réseaux urbains (TVA à 19.6%, 7% et 5.5%)
- L'évolution des taxes carbone, NOx et autres composés

- La recherche d'économies d'énergie. Elle commence par celles que l'on ne consomme pas. La plus grande source d'économie s'obtiendra par l'évolution du bâti et la diminution du coefficient de déperdition K de nos bâtiments.

Par ordre décroissant d'intérêt, on y recense d'abord celles qui présentent le meilleur retour sur investissement :

- Le double vitrage sur les baies et fenêtres (existantes le plus souvent)
- L'isolation des halls d'entrée
- La modification de nos systèmes de ventilation dans les appartements (la ventilation naturelle existante a l'inconvénient de trop ventiler pendant les périodes très froides et donc de rejeter beaucoup de calories, et d'être quasiment inexistante l'été)

Une sous-station (2 ballons ECS)



D'autres mesures, telles que l'isolation des toits terrasses, ne peuvent être économiquement envisagées que lors des gros travaux indispensables aux bâtiments, tels que la réfection des étanchéités des toits terrasses (déjà largement effectuée à Parly2).

Michel Texier

Les pompes de départ du circuit primaire



**voir petit lexique énergétique P. 7*

Loggiarama

78340 - LES CLAYES SOUS BOIS

VITRERIE - MIROITERIE

DEPUIS LA CRÉATION DE PARLY2

QUALITÉ - RAPIDITÉ & EXIGENCE
Pour le professionnel et le particulier

MIROIRS - DOUBLES VITRAGES
 DÉCOUPE DE VERRE - LOGGIAS
 MAGASINS - VÉRANDAS
 BOW-WINDOW
 & ALU - PORTES COULISSANTES
 VOILETS ROULANTS - STORES INT/EXT



LOGGIARAMA : 6 rue du Président Kennedy, Z.I. du Chêne Sorcier - 78340 Les Clayes Sous Bois - Tél : 01 30 07 54 84 - Fax : 01 30 79 03 41
 E-mail : loggiarama@wanadoo.fr

Petit lexique énergétique

CHAUFFERIE : bâtiment situé rue Caruel de Saint Martin à l'intérieur duquel se trouvent les 3 chaudières, l'ensemble de co-génération et les pompes de départ du réseau primaire.

COFELY : entreprise qui détient le contrat de conduite et d'entretien de l'ensemble de notre système de chauffage et de production d'eau chaude. Ex société ELYO, elle fait partie maintenant du groupe GDF SUEZ.

ECO STATION : il s'agit d'une sous-station dont l'échangeur tubulaire massif a été remplacé par un échangeur dit "à plaques", ayant un rendement supérieur et prenant moins de place, ce qui est une source d'économie d'énergie et de confort, en raison d'une réactivité meilleure que celle d'un échangeur conventionnel massif. Les pompes du réseau secondaire qui fonctionnent à plein régime en permanence sont remplacées par des pompes à vitesse variable, ajustées en fonction des besoins précis du chauffage. Elles contribuent à l'amélioration de la réactivité et consomment moins d'électricité. Une éco station a été installée à titre expérimental par COFELY : les résultats comparatifs avec une station classique ont été poursuivis sur l'ensemble de l'hiver 2009-2010 afin de déterminer le plus précisément possible les économies apportées et les gains de confort. Si l'expérience se révèle positive, il sera envisagé l'évolution progressive des 29 autres sous-stations de Parly2.

ECS : Eau Chaude dite Sanitaire

EQUILIBRAGE : réglage des vannes qui commandent les débits d'eau chaude dans les grilles de chauffage des appartements, afin d'obtenir les mêmes températures pour tous.

GRILLE DE CHAUFFAGE : tuyauteries noyées dans les dalles de béton, qui agissent comme un radiateur de chauffage central. Le chauffage à Parly2 est donc assuré par le chauffage des planchers et plafond de chaque appartement.

REGULATION : la puissance du chauffage à Parly2 est réglée en fonction de la température extérieure mesurée par une sonde, généralement installée sur le toit du bâtiment le plus proche de la sous-station. La régulation agit sur la température de l'ensemble de la résidence.

RESEAU PRIMAIRE : ensemble des tuyaux aller-retour qui sont enterrés sous les voies de Parly2 et qui distribuent l'énergie issue de la chaufferie aux 30 sous-stations (longueur du réseau : 14 km A/R).

RESEAU SECONDAIRE : réseau de tuyauterie en boucle fermée qui distribue l'eau chaude nécessaire au chauffage des bâtiments depuis la sous-station.

SOUS-STATION : local, généralement enterré, où sont disposés l'échangeur, les ballons d'eau chaude, ainsi que les pompes, vannes et organes de contrôle. Dédiée généralement à une résidence, quelques sous-stations desservent deux petites résidences.

SYSTEME DE TRAITEMENT GILCAM POUR ECS : il s'agit d'un système de protection anodique et cathodique qui protège de la corrosion les ballons d'eau chaude et les tuyaux de distribution d'ECS. C'est en raison de ce traitement que l'eau chaude n'est pas recommandée pour la préparation des aliments.

TAG : Turbine A Gaz de l'unité de cogénération.

TEMPERATURE DE REFERENCE : il s'agit des températures contractuelles, moyennes, qui doivent être servies en fonction de la destination des pièces : chambre à coucher, salle de séjour et salle de bains.

UNITE DE COGENERATION : il s'agit d'un dispositif qui comprend une turbine similaire au réacteur d'un Boeing 747. Son carburant est le même gaz naturel que celui brûlé dans les chaudières. L'air chaud d'échappement est envoyé vers un échangeur qui réchauffe l'eau du circuit primaire de la même manière qu'une chaudière. L'arbre de la turbine entraîne un alternateur qui produit de l'électricité, envoyée dans le réseau général de l'EDF. L'électricité produite à Parly2 est achetée par EDF.

 **Optic2000**

**2^{ème} PAIRE
GRATUITE***
POUR TOUS

même en progressifs solaires

FGD OPTIC

Centre commercial Parly 2
LP 605 - 78150 LE CHESNAY

01 39 54 21 21

www.optic2000.fr

*Selon conditions en magasin.

3615 OPTIC 2000 (0,20€/mn)

(Préco)

Inauguration de la première tranche des travaux du centre commercial

Depuis le 28 novembre, après une année de travaux intensifs, Parly2 a dévoilé la première étape de sa Révolution ! Nouveau design intérieur de la tranche historique du centre, nouvelle charte de communication et identité visuelle, nouveaux services et des parkings « intelligents ». Parly2 affirme son raffinement « sixties chic » ancré dans la modernité.

Les festivités du nouveau Parly2 ont démarré dès le 21 novembre avec la présence du Cirque du Soleil. La troupe d'artistes a accueilli les élèves des écoles primaires et leurs familles autour d'espaces découvertes de la féerie du Cirque et de nombreux ateliers d'initiation.

La première semaine inaugurale a également été rythmée par un volet commercial avec les « journées privilèges » où nos clients ont pu bénéficier d'offres exclusives proposées par les commerçants du centre. Ils ont pu également découvrir les nouveaux services à l'image des plus grands hôtels : service réception, grooms, voituriers, cireur de chaussures, fleurs fraîches...

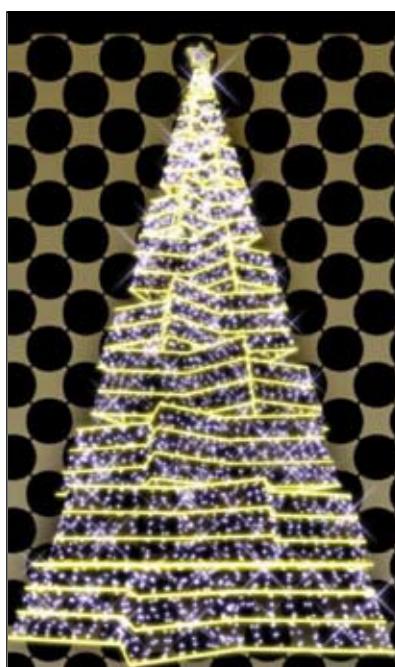
Enfin, afin de promouvoir la première ouverture prolongée du samedi jusqu'à 21h (samedi 26 novembre), un dispositif particulier a été mis en place pour cette première : ambiance Jazzy avec la présence d'un orchestre, bar à champagne, cadeaux...

L'inauguration officielle, quant à elle, a été célébrée le 28 novembre en présence de Guillaume Poitrinal, Président du directoire Unibail – Rodamco, Monsieur Philippe Brillault Maire du Chesnay et Michelle Laroque, ambassadrice d'un soir, qui a lancé les illuminations d'un Noël exceptionnel. Au cœur de Parly2 et autour d'un gigantesque sapin composé de superposition d'étoiles scintillantes, quatre vitrines originales du marionnettiste Pantomime, racontent les aventures humoristiques d'une peluche vivant à l'époque mythique des années 60.

Enfin, a été mise en avant lors de l'évènement inaugural, l'association « Vaincre la mucoviscidose » représentée par le Dr Foucaud, Chef du service Pédiatrie de l'Hôpital Mignot de la ville du Chesnay. A cette occasion, Michelle Laroque a remis de nombreux cadeaux aux enfants suivis par l'association.

Le grand projet de restructuration de Parly2 est en route, cet évènement inaugural « première pierre » marque aussi le lancement des chantiers prévus pour 2012 avec notamment la création du nouvel accès dont les travaux débiteront dès le début de l'année prochaine.

Dusan Milutinovic, Directeur du Centre Commercial de Parly2



Vos assemblées secondaires

Les assemblées de vos 37 syndicats secondaires se sont déroulées cette année du 4 octobre au 12 décembre ; toutes les données concernant la participation, l'évolution des budgets de fonctionnement et exceptionnel seront détaillées dans la prochaine publication.

Nous pouvons cependant vous donner quelques informations sur les tendances.

Le taux de participation semble un peu en baisse, mais cela sera à confirmer ; la plupart des syndicats secondaires ont souhaité limiter le plus possible l'augmentation des charges et nous avons essayé de les aider dans ce sens lors de la préparation des budgets de fonctionnement.

Les budgets exceptionnels votés le plus fréquemment correspondent aux travaux suivants :

- Entretien et travaux divers sur les façades
- Mise en place de la triphonie et de manière plus générale travaux de mise en conformité sur les ascenseurs afin de respecter les obligations de la loi Urbanisme et Habitat, la date butoir pour la mise en conformité étant fixée à juillet 2013
- Réfection des parkings
- Réfection des canalisations d'eau froide
- Réfection des balcons

Concernant la fibre optique, suite à la demande de FREE, la plupart des résidences ont choisi l'année dernière cette société en tant qu'opérateur d'immeuble. FREE n'ayant toujours pas démarré les travaux de passage de la fibre et la convention n'étant pas signée, certains syndicats secondaires ont mis à l'ordre du jour une résolution « tout opérateur », donnant mandat au conseil syndical pour effectuer le choix de l'opérateur d'immeuble, chaque résident conservant naturellement toute liberté pour son abonnement personnel. Les résidences n'ayant pu présenter cette résolution en 2011, pourront le faire l'année prochaine.

Catherine Rich

Changement des fenêtres et des baies vitrées

Lors de l'Assemblée Générale du Syndicat Principal, le 23 juin dernier, septième résolution, vous avez voté des dispositions concernant le remplacement des fenêtres et baies vitrées, afin de préserver l'harmonie des façades des résidences.

« les fenêtres et baies vitrées des appartements de type I et II, originellement en bois et simple vitrage ne pourront être remplacées que par des fenêtres et baies vitrées en bois, le double vitrage étant également autorisé sur menuiseries existantes » [...] « pour les types III, seul l'aluminium est autorisé ».

A cet effet, et conformément à cette même résolution, un cahier des charges a été établi par le cabinet d'architectes CROUE-LANDAZ.

Ce document définit les caractéristiques techniques et esthétiques des

menuiseries à mettre en oeuvre sur les résidences, particulièrement concernant les dimensions, les matériaux et les vitrages ; cela, dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et des performances énergétiques.

Il décrit les différentes possibilités :

Types I et II

- Remplacement du bâti et de la miroiterie avec dépose totale ou partielle (dépose du bâti inférieur)
- Remplacement des éléments de miroiterie avec pose traditionnelle ou pose en rénovation

Type III

- Remplacement des menuiseries aluminium
- Changement des éléments de miroiterie seuls en conservant les montants existants

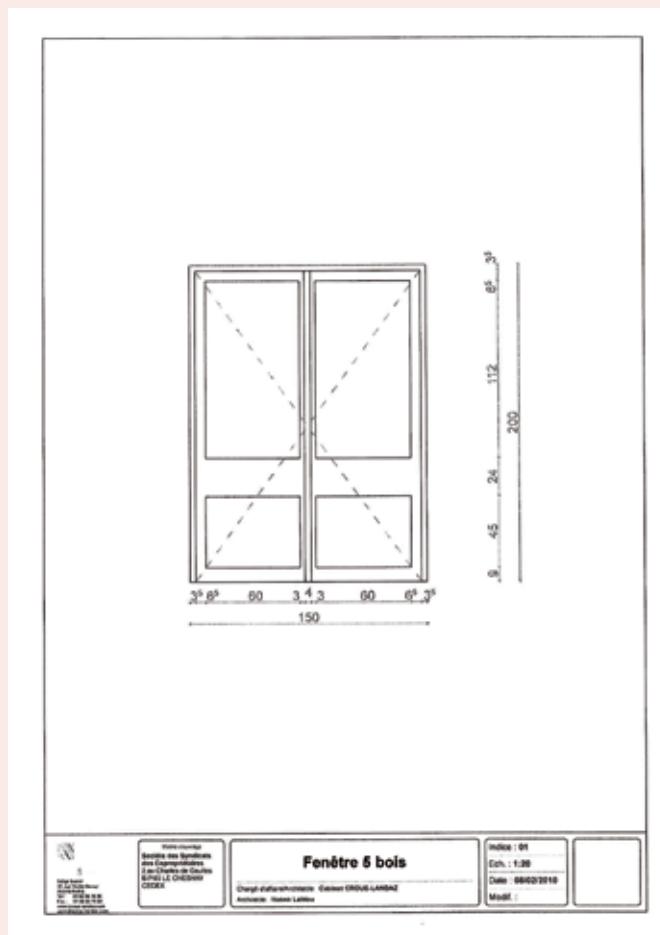
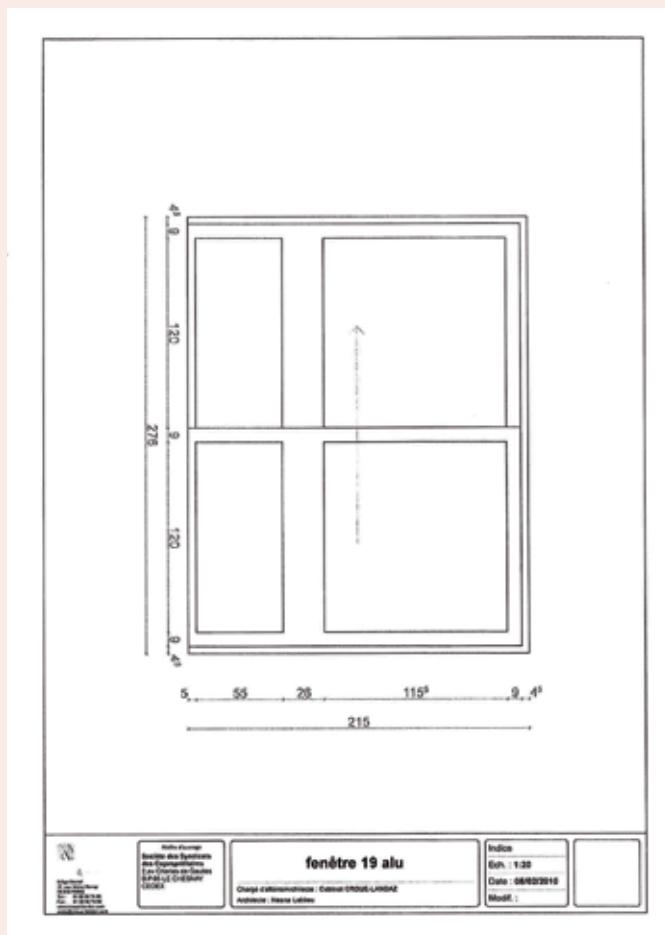
Toutes les baies vitrées ont été répertoriées pour chacune de vos résidences ; les intendants sont en possession de ce document, que chacun d'entre vous peut aller consulter à la loge.

Vos gérants vous donneront toutes les explications complémentaires, si nécessaire.

A ce jour, une dizaine de copropriétaires, désireux de changer leurs baies vitrées, nous ont demandé ce cahier des charges.

Contactez le Syndic ou la gérance avant tout travaux

Catherine Rich



La réfection de la voirie

Une étape importante a été franchie, lors de l'Assemblée Générale de Parly2 le 23 juin 2011. La réfection totale de la voirie de Parly2 a fait l'objet de la 5^{ème} résolution adoptée.

Le projet après 3 ans de travail, peut maintenant entrer dans une phase active : le choix de l'entreprise, puis le planning des travaux.

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres, COLAS, EUROVIA et LEFEBVRE. Le choix du Conseil Syndical Principal, mandaté par les copropriétaires, s'est porté sur la Société EUROVIA, au cours de sa réunion du mois de novembre. Une commande ferme interviendra fin 2011, permettant d'établir avec

l'entreprise retenue un planning prévisionnel.

Une première tranche de travaux débutera vraisemblablement au printemps ou à l'été 2012, et une seconde au cours de l'année 2013. Toutes les informations pratiques concernant le planning, les perturbations engendrées par cette réfection, dans la circulation et le stationnement, vous seront communiquées dans une prochaine Lettre, par le biais du site internet ou par voie d'affichage.

Tout sera mis en œuvre pour limiter les nuisances au strict nécessaire. Il est intéressant de souligner le nombre important de résidences qui ont voté la



réfection de leurs parkings ; elles sont au nombre de 24 et bénéficieront d'un coût très attractif, grâce à une réalisation menée conjointement avec celle de la voirie.

Nul doute que cette campagne de travaux, apportera une nouvelle jeunesse à nos résidences.

Claude Castellani

Rénovation du site internet, c'est parti... !!



Après quelques années d'attente, la rénovation du site internet www.parly2.com est lancée. Créé en 2004, le site va subir une cure de rajeunissement ou un sérieux ravalement :

- Design, organisation des rubriques, accessibilité et confidentialité pour la partie visible
- Système de publication des informations d'ordre général ou spécifique pour chaque résidence.
- Plateforme technique, faisant appel aux dernières avancées de la

« toile », sera mise en place afin de faciliter la tâche des gestionnaires ou des correspondants

Pour gagner du temps et dépenser moins, PARLY.COM, notre association, en charge de l'information et de la communication au sein de la copropriété, a décidé de continuer à faire confiance à la société AUCELLUS, responsable de la gestion du site actuel. Le choix de ce partenaire parlyisien depuis de nombreuses années facilitera la reprise de l'existant, la compatibilité et l'intégration de nouvelles fonctionnalités.

Après une première phase de maquette permettant la validation du projet, suivra une deuxième phase de réalisation technique au cours du 1er trimestre à venir pour une mise en ligne au printemps 2012.

Ce projet favorisera les relations avec les parlysiens. En effet, grâce à la remise au goût du jour de ce site et à la consolidation en cours du nouveau système de gestion informatique de la gérance, il sera possible d'envisager des services interactifs pour les copropriétaires et les résidents.

Louis Sauvée



Questions/réponses

Q1 : L'eau étant très calcaire, pourquoi n'installe-t-on pas des adoucisseurs d'eau collectifs ?



R1 : C'est la DDASS qui interdit la mise en place d'adoucisseurs collectifs sur les points de distribution d'eau potable. Ces installations sont possibles dans l'habitat individuel et ne présentent pas un danger reconnu, mais des rumeurs et le principe de précaution sont à l'origine de cette décision gouvernementale.

Q2 : Pourquoi n'y a-t-il pas de compteurs d'eau individuels à Parly2 ?



R2 : L'installation de plomberie existante comporte plusieurs points d'arrivée d'eau pour un même appartement, quelques fois jusqu'à 7 pour l'eau froide et autant pour l'eau chaude. Ce ne sont donc pas 7 500 compteurs qu'il faudrait installer puis relever, mais peut être 15 000 à 20 000 compteurs sur l'ensemble de Parly2. Les coûts d'installation et d'exploitation seraient nettement plus onéreux qu'actuellement ; le retour sur investissement ne serait peut être même pas assuré.

"Si Parly n'était conté..." Le Livre

**Un cadeau
de Noël Parlyzien.
Incontournable...**



Un ouvrage résolument contemporain, généreusement illustré ainsi qu'une rétrospective complète des grands moments de Parly2. De sa création jusqu'à nos jours : les personnalités de Parly2, la naissance d'un style de vie, l'évolution des quartiers...
L'unique publication aujourd'hui qui tient lieu d'album de souvenirs pour Parly2 et retrace son histoire de façon moderne et colorée.

Découvrez votre ville à travers ses changements, ses tendances au fil des années et grâce à des témoignages de personnages ayant contribué à sa construction et à son développement.
Pour les résidents attachés à leur ville, curieux de découvrir les influences qu'elle a pu exercer, il fera plaisir aux plus petits ainsi qu'aux grands.

Si Parly n'était conté... épopée d'une ville à la campagne par **Camille Meyer-Léotard aux éditions Textuel**

A réserver au Bain d'Encre ou rendez vous à la Fnac dans le Centre Commercial de Parly 2 dans la limite des stocks disponibles.

Prix: 32€ TTC

Points de vente de proximité :

Bain d'encre

24, Rue Pottier
78150 Le Chesnay
Tél. : 01 39 55 22 13

Fnac de Parly2

52, Avenue Dutartre
78150 Le Chesnay
Tél. : 08 25 02 00 20

SESINI & LONGHY

**Peinture intérieure
Traitement de façades**

**01 58 68 55 55 – Fax. 01 56 58 55 56
e-mail. info@sesini-longhy.fr**

11bis, rue Jean-Jacques ROUSSEAU – TSA 20002 – 94203 IVRY SUR SEINE Cedex
SAS au capital de 135 450 € - SIREN 300 267 044 RCS Créteil – FR 71 300 267 044

Andrée L'Huillier - une artiste totale

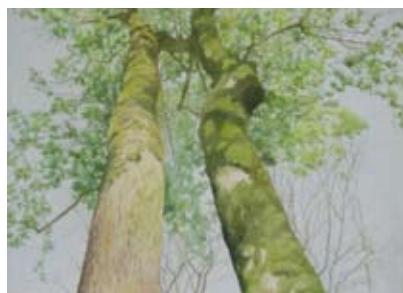


Vous connaissez l'histoire d'Obélix qui était tombé dans une marmite ? Andrée L'Huillier, elle, est tombée, dans un « Hénorme »

bouillon de Culture.

Son grand-père, ingénieur en chef de la marine, trouvait le temps de peindre de très beaux paysages à l'huile ou à l'aquarelle pendant que sa sœur faisait de fort beaux portraits au pastel. Il eut deux filles: l'aînée, pianiste, utilisait la mine de plomb pour le portrait. L'autre, la mère d'Andrée, était violoniste. Avec un tel héritage, la jeune Andrée ne pouvait pas échapper à l'excellence de la culture.

Ses dons pour le dessin faisaient prévoir pour elle une carrière dans les arts. Mais à la fin de son année de « mathélem » elle envisagea de devenir architecte. Malgré un avis décourageant du Directeur des Beaux-Arts qui affirmait que les femmes étaient malheureuses durant leurs études et n'avaient aucun débouché dans ce métier, malgré les difficultés dues aux temps de l'occupation, malgré la complication des trajets (de Poitiers à Rennes et à Paris) elle entama ses études.



C'est à Poitiers qu'elle eut la chance de devenir stagiaire (dans le métier, on dit « nègre ») d'un jeune architecte-urbaniste qui la chargea de dessiner en croquis les maisons anciennes défigurées par des ajouts divers... Puis elle travailla pour les Monuments Historiques. Après la guerre, revenue à Paris, elle y retrouva son premier « patron » dont elle devint « chef d'agence » puis associée. Elle termina ses études à Paris, en présentant pour son diplôme la reconstruction des abattoirs de Poitiers. Elle est architecte D.P.L.G. L'agence d'architectes où elle travaillait était une petite agence, mais les projets

qui s'y élaboraient étaient importants et variés : immeubles de bureaux, hôpitaux, participation à des concours (lauréats pour le projet de construction de l'école militaire de Saint Cyr à Coëtquidan.) Puis un rapport d'urbanisme pour le quartier Plaisance dans le 14ème arrondissement, qui fut suivi par la création d'une Société d'Economie Mixte où elle se retrouva urbaniste et architecte travaillant pour la Ville de Paris.



A cette époque, intéressée par les projets de Parly2, elle se laissa séduire par les plans d'un appartement avec jardin privatif qu'elle acheta. Elle s'y installa en 1968.

C'est alors qu'avec quelques amis elle s'est intéressée aux activités culturelles du Chesnay, avec en particulier Jacques Kraemer qui fut le premier président du club ARS. Quand on demanda à ce dernier d'être le premier manager du Centre commercial, il confia la présidence du club à Andrée L'Huillier. Celle-ci céda cette place, en 1976 à Monique Genneret.



C'est alors qu'elle se consacra à l'Aquarelle, exposa au salon des Artistes du Chesnay et y remporta le 1er prix. Dans le même temps elle se mit à enseigner la musique (piano et orchestre d'enfants). En 1980, pour répondre à une demande de plus en plus pressante, elle entreprit de transmettre sa technique d'aquarelle, proche des lavis d'architectes, sous forme de cours et de stages. Plusieurs de ses élèves lui ont succédé. Son enseignement passe aussi

par un Grand Livre de l'Aquarelle publié par Sélection en 2001 (actuellement épuisé).

La musique est aussi essentielle pour elle : depuis l'âge de 10 ans elle chante dans des chorales : Chanteurs de Saint Eustache, ensemble Paul Kuentz, ensemble vocal féminin, elle chanta même le rôle de la mère supérieure du Dialogue des Carmélites de Poulenc. Ce n'est qu'avec les débuts du club ARS qu'elle prit goût pour la scène, jouant dans « l'Azote » de Obaldia pour l'inauguration du Centre culturel puis dans « le dialogue dans le marécage » de M. Yourcenar.



A Vaison la romaine, où elle alla vivre en 1997 elle trouva deux associations de théâtre qui lui permirent de s'exprimer, d'Euripide ou d'Esopé (en grec) à Brecht ou Ionesco dont elle joua « Les chaises »

Après plus de 10 ans à Vaison la Romaine, elle est revenue au Chesnay où elle anime un groupe de lecture parlée pour les résidentes des « Symphoniales » Voilà ce que l'on peut appeler une vie culturelle très riche. Une journaliste l'a gentiment traitée de « joueuse de tout ».

Propos recueillis par Françoise Leridon

Billet d'humeur

Parly2 va bien, mais...

Si l'ensemble immobilier de Parly2 continue d'être une référence en entretien et en valeur immobilière, c'est parce que son organisation reste remarquable bien qu'elle ait été mise en place dès 1967.

Les 36 Conseils Syndicaux Secondaires (CSS) de copropriété, 1 par résidence, ont en charge de surveiller la gestion du Syndic, d'animer et de proposer les résolutions des assemblées générales secondaires de copropriété.

Ces 36 résidences sont représentées au sein du CSP, Conseil Syndical Principal (1 par résidence), dont le but est de gérer les parties communes générales de Parly2 : voies de Parly2, aires de jeux, piscines, tennis et chauffage, le poste le plus important de nos charges.

L'autre mission, extrêmement importante du CSP consiste à surveiller et maintenir l'harmonie générale de Parly2, afin d'éviter les dérives d'entretien d'une ou de plusieurs résidences, qui dévalueraient l'ensemble immobilier de Parly2.

Tout cet ensemble fonctionne à merveille sous réserve que chacun des Conseils Syndicaux veille à ne pas confondre les priorités d'une résidence avec l'intérêt collectif de notre copropriété. La gestion en « bon père de famille » doit rester de rigueur, et la désinformation parfois pratiquée par quelques marginaux ne doit pas entraîner de dérives mettant en danger notre ensemble immobilier. Les projets d'aménagement ou de travaux spécifiques sur nos immeubles doivent donc faire l'objet d'une réflexion concertée permettant de satisfaire la globalité des Parlysiens sur du long

terme. Tout projet doit s'inscrire dans la pérennité et la valorisation de notre patrimoine.

Il est peut-être dans certains cas urgent de réagir pour que nous puissions continuer tous ensemble à défendre démocratiquement les intérêts de chacun.

Michel Texier

Protection contre l'incendie - les détecteurs de fumée

Avant le 8 mars 2015, chaque logement, que ce soit une habitation individuelle, ou qu'il soit situé dans un immeuble collectif, doit être équipé d'au moins un détecteur de fumée normalisé. Il détecte les fumées émises dès le début d'un incendie et émet « un signal sonore suffisant permettant de réveiller une personne endormie dans le logement où la détection a lieu ». Ce sont les termes du décret du 10 janvier 2011, paru au Journal Officiel le 11 janvier. La responsabilité de l'installation et de l'entretien de ce matériel incombe à l'occupant du logement (sauf cas particulier, logement à caractère saisonnier, logement-foyer ...). Le décret a prévu qu'il faudrait prévenir l'assureur de son logement par l'envoi d'une attestation dont un arrêté fixera les termes. Les textes ne fixent aucune obligation d'installer des détecteurs dans les parties communes, cela n'est même pas recommandé.



Catherine Rich

Incendie - résidence Saint-Augustin

Dans la nuit du 2 au 3 juillet, un incendie s'est déclaré sur le balcon d'un appartement du premier étage au 9 Square Bazin. Il aurait vraisemblablement été provoqué par une cigarette mal éteinte, jetée sur le faux gazon qui revêtait le balcon. Par chance, seuls la porte-fenêtre, et les rideaux ont brûlé. L'intervention des pompiers s'est terminée vers 2h du matin, facilitée par l'utilisation du parking le long de l'Avenue Schweitzer. Les vitres ont été remplacées par un film en vinyle, en attendant le remplacement de la porte fenètre par une nouvelle en bois, conformément à la résolution de l'Assemblée Générale de Juin 2011. Les peintures extérieures de la façade devront aussi être reprises.

On ne saura jamais trop prévenir du danger que représentent les cigarettes, c'est le 2^{ème} incendie de ce genre en 2 ans, l'autre ayant eu lieu au 1 Square Jasmin dans une chambre.

Eric Marchand



De l'étude à la réalisation



BONTEMPI
CUCINE

Culinelle
Créateurs de cuisines

4 rue de Versailles - 78150 Le Chesnay
www.culinelle.fr

01 39 55 22 41

Sécurité en cas de neige... Tout est prêt

L'année dernière, le 8 décembre, la neige tombait ... tombait ...



Ce n'est pas le cas actuellement, mais cela pourrait arriver ! Les sacs de sel sont stockés dans les résidences, les intendants sont équipés d'épandeurs, de pelles et de raclettes.

Vos intendants doivent assurer la sécurité en dégagant l'entrée des immeubles, maintenant un passage sur les allées et facilitant les accès aux boxes. Chaque copropriété doit également dégager le trottoir longeant ses bâtiments.

Cela représente une lourde tâche, certaines résidences étant très étendues. Aussi, les entreprises de ménage viennent elles en aide à vos intendants, si elles sont présentes.

De plus, quand cela s'avère nécessaire, l'entreprise CVPJ intervient à notre demande.

Catherine Rich

Vos intendants : trait d'union entre les copropriétaires et la gérance

A Parly2, conformément au règlement de copropriété, 28 loges pour vos 36 résidences représentant au total 34 personnes. Un intendant ou un couple a la charge d'une ou deux résidences.

Quelles sont leurs missions ?

Leurs principales tâches concernent la surveillance, la sécurité et l'accueil ; ils remplissent également certaines tâches administratives.

Voici quelques exemples :

■ Surveillance

Veiller au respect du règlement de copropriété, connaître parfaitement le règlement intérieur et le faire appliquer ; quand votre intendant vous fait une remarque ayant trait au non respect des règlements, bruit intempestif, non respect du tri sélectif, balcon encombré, jardin non entretenu ...

il fait son travail, écoutez le !

Il doit également inspecter l'ensemble des parties communes, changer les ampoules, veiller à ce que les travaux demandés soient effectués, nous signaler tout incident,...Etc.

■ Sécurité

Contrôler le bon fonctionnement des éléments de sécurité de l'immeuble, signaler tout fait anormal,...

■ Accueil

Aider les résidents en les renseignant et les aidant à trouver la meilleure solution pour résoudre les problèmes rencontrés dans la résidence, recevoir leurs remarques, réceptionner les colis postaux non recommandés...

Ils remplissent également certaines tâches administratives comme la tenue du cahier de conciergerie, établir les rapports au syndic, afficher les notes d'information, relever les consommations d'eau froide,... De manière générale, l'intendant doit se conformer aux instructions spéciales du syndic, il est notre indispensable auxiliaire, le trait d'union entre les copropriétaires et la gérance.

Quelques chiffres :

■ En 2010, départ en retraite de Madame HENRY, résidence DAUPHINE avec plus de 30 ans d'ancienneté !

■ En 2011, deux départs en retraite, Madame CLOVIN, résidence IENA, presque 28 ans d'ancienneté et Madame DAUSQUE, résidence ODEON, présente depuis 4 ans.

L'ancienneté moyenne est de 7 ans, et la moyenne d'âge de 48 ans.

Mise en conformité des ascenseurs

La loi « URBANISME ET HABITAT » a fixé un certain nombre de mesures destinées à sécuriser les ascenseurs.

Certains travaux devaient être effectués au plus tard le 3 juillet 2008.

Certaines mesures, précisées ci-après, sont à réaliser d'ici le 3 juillet 2013 :

- Précision d'arrêt de la cabine
- Installation d'une triphonie bi directionnelle (ligne téléphonique en cabine permettant à l'utilisateur bloqué, de communiquer avec un centre d'appel qui va envoyer un technicien)
- Oculus sur la porte de la cabine devant respecter certaines normes de sécurité
- Limiteur de vitesse
- Installation de capotages de protection visant à assurer une meilleure sécurité électrique, et à améliorer la sécurité du personnel assurant la maintenance
- Installation d'un éclairage de secours.

Ces obligations ont nécessité pour bon nombre de résidences, de mettre à l'ordre du jour des assemblées, des résolutions concernant ces mesures.

Catherine Rich

Depuis 5 ans, la moitié des postes a été renouvelée.

Quelques événements heureux en 2011 !
Deux mariages et une naissance :

Mariages

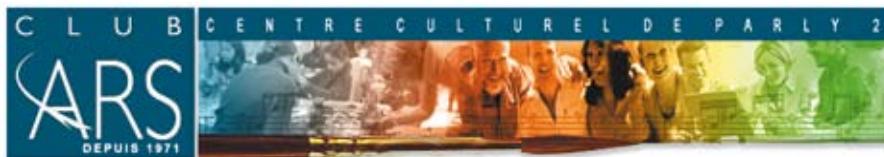
M. DETAILLE, résidence GABRIEL
 Mme PARZYS, résidence ETOILE

Naissance

Chaïma, née le 21 novembre chez M. DEGUINE, résidence ODEON

Catherine Rich

Club Ars 2011



L'équipe du Club Ars vous adresse ses meilleurs vœux pour une heureuse année 2012. Et particulièrement à vous, nouveaux parlysiens, soyez les bienvenus dans nos activités: cours, dîners, conférences, visites, stages, etc. Il reste des places dans certains cours et de nouvelles sessions commencent en janvier ou plus tard.

PROGRAMME des mois à venir en plus des cours habituels :

■ **Informatique à partir de janvier :**

de nouvelles sessions sur Word, Excel, Internet, power-point, site, blog. Cours de photos numériques (retouches, scanner etc.)

■ **Bibliothèque de prêt gratuit :**

romans, biographies, policiers, livres d'histoire etc ouverte toute l'année

■ **Café littéraire à thème : jeudi à 14h30**

la bibliothèque vous prêtera des livres sur les thèmes choisis, pour pouvoir en discuter.

19 janvier : Littérature nordique

9 février : la maison

8 mars : les liens entre les générations

10 mai : Une région de France

■ **Atelier de réfection de sièges :**

nouvelle session de 15 cours à partir de fin janvier.

■ **Dîners conférences d'histoire de l'art**

certaines mercredis à 20h : 1^{ère} partie (20h à 21h), dîner, 2^{ème} partie (22h à 23h). Nous pouvons vous raccompagner chez vous.

14 mars : Quizz.

4 avril : Degas et le Nu (préparation à la visite du 23 mai).

■ **Visites les mercredis après-midi: 5 fois par an**

11 janvier : L'aventure des Stein au Grand Palais.

1^{er} février : Cézanne au musée du Luxembourg

■ **Conférences : certains mardis à 14h sans réservation.**

17 janvier : le Surréalisme

14 février : L'Egypte retrouvée

13 mars : Peintres et jardins

10 avril : L'indécence dans l'art

■ **Français pour étrangers, anglais, espagnol.**

On peut commencer en cours d'année.

■ **Bridge :** parties libres les lundis

de 14h à 18h. **Scrabble :** vendredi de 14h à 18h. **Animations jeunes pendant les vacances scolaires** (sauf l'été), pour les jeunes de 7 à 11 ans : certains jours de 14h à 17h pour faire de la peinture, du modelage, des maquettes etc. Inscriptions 15 jours avant les vacances. (prix : 11€ goûter compris)

■ **Dîners d'œnologie : jeudis à 20h30**

un viticulteur vous présente son domaine et vous fait goûter ses vins au cours du dîner.

19 janvier : l'Alsace

29 mars : Le Bourgogne.



Dîner œnologique

■ **Théâtre :** chaque mois nous proposons une pièce de théâtre à Paris en autocar : tout le monde est raccompagné avant minuit. Renseignements au Club.

■ **Expositions de peinture :**

6 au 18 décembre : Bruno ATAMIAN propose une peinture à l'huile fine très réaliste et soignée, où la lumière règne en maître et **Yves BRESSAND** expose ses aquarelles.

7 au 18 mars : Annie BLANSON expose des aquarelles : paysages, scènes exotiques, portraits, natures mortes. Elle travaille la légèreté, la transparence, le jeu des couleurs, les effets floutés du mouillé et la lumière générée par le blanc du papier. Avec elle, Michaël JAMET expose des photos.

Françoise Leridon



▲ B. ATAMIAN



▲ Y. BRESSAND



▲ A. BLANSON

Dernière nouveauté, l'IPAD : vous venez de recevoir un IPAD et ne savez pas quoi en faire ! Le Club Ars vous guidera dans vos premiers pas pour utiliser au mieux ce nouvel outil : vous pouvez le mettre dans votre valise car il ne pèse rien, montrer vos photos à vos amis, envoyer et recevoir vos mails et profiter d'autres applications, comme le téléchargement de livres...

Le Club ARS est fermé pendant les vacances scolaires sauf pour bibliothèque, bridge, scrabble, animations jeunes.

Consultez notre site : www.clubars.com, vous y trouverez toutes nos activités avec horaires et tarifs mais surtout venez nous rendre visite dans la belle résidence Auteuil-Trocadéro : l'équipe du Club Ars vous attend !



VENDRE, ACHETER, LOUER,
faire GERER votre bien

TRANSACTION
LOCATION
GESTION
SYNDIC

Venez-nous rendre visite ou contactez-nous :



AGENCE DE PARLY 2 "SIEGE"
2, avenue Charles de GAULLE 78150 - LE CHESNAY
Tél : 01 39 54 43 46 - Fax : 01 39 55 54 94
E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER a vu naître les résidences de Parly 2, les a vu grandir, et tout au long de leur histoire a été présent, avec ses deux équipes commerciales : l'une à l'agence du "Siège", l'autre à l'agence du "Centre Commercial" de Parly 2.

Deux équipes de douze négociateurs à votre écoute, constamment informés des nouvelles lois et réglementations en vigueur, et toujours disponibles pour trouver l'appartement que vous désirez ou vendre votre bien dans les meilleurs délais.



AGENCE DE PARLY 2 "CENTRE COMMERCIAL"
Centre Commercial Parly 2 78150 - LE CHESNAY
Tél : 01 39 55 48 00 - Fax : 01 39 55 54 94
E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER

c'est aussi, sur place pour les investisseurs, un Service Gestion-Locative et un Service Location tous deux performants et qui vous déchargent de tous soucis.

CPH IMMOBILIER est incontournable à Parly 2.

Réseau CPH IMMOBILIER

45 AGENCES ET SERVICES LOCATION SUR PARIS ET LA REGION PARISIENNE

www.cph.fr